

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ROUEN EST-VILLE  
QUAI JEAN MOULIN  
76037 ROUEN CEDEX 1

### Vos références

Numéro fiscal : 47 38 149 486 098  
Référence de l'avis : 22 76 4051192 85  
Contrat de prélèvement : P376025202565  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZZ005002P376025202565

Numéro de propriétaire : 116 +00370 X

Département d'imposition : 76  
SEINE-MARITIME

Commune d'imposition : 116  
BOOS

Débiteur(s) légal(aux) :  
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 04/08/2022  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 76035

### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP ROUEN EST-VILLE  
QUAI JEAN MOULIN  
76037 ROUEN CEDEX 1  
Tél : 02 32 18 92 43

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE LA SEINE-MARITIME  
CELLFONC DEPARTEMENTALE - ROUEN  
21 QUAI JEAN MOULIN  
BP 1002  
76037 ROUEN CEDEX 1  
Tél : 02 32 18 92 27

\* (service gratuit + coût de l'appel)

SAS ZETA  
67 RUE CHARLES LINDBERGH  
76520 BOOS

### Somme à prélever

**7 481,00 €**

Date limite de paiement : 17/10/2022

**Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.**

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2022, directement sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou en appelant le 0 809 401 401\*,  
**la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2022.**

Compte bancaire : FR76 3002 7160 620X XXXX XXX0 260  
Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Vous n'avez rien à envoyer.**

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.  
Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

## DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
PBFZ9H	PROPRIETAIRE	SAS ZETA

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2021	44,73 %	%	%	0,113 %	8,06 %	%	
	Taux 2022	44,73 %	%	%	0,124 %	8,06 %	%	
	Adresse	67 RUE CHARLES LINDBERGH						
	Base	13656			14399	13360		
	Cotisation	6108			18	1077		
	Cotisation lissée	6108			18	1077		7203
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2021	6030				16	1063		
Cotisation 2022	6108				18	1077		7203
Variation	+1,29 %	%	%	+12,50 %	+1,32 %	%		

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2021	40,22 %	%	2,60%	37,00%	0,195%	9,08%	%	
	Taux 2022	40,22 %	%	2,60%	37,00%	0,179%	8,79%	%	
	Bases terres non agricoles	7		7	7	7	7		
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2021	3			3		1		
	Cotisation 2022	3		0	3	0	1		7
	Variation	0 %	%	%	0 %	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		

<p>En fin d'année 2022, de nouveaux services en ligne seront accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a>, vous devrez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 823169586</p>	<p>Frais de gestion de la fiscalité directe locale</p> <p>Dégrèvement Habitation principale</p> <p>Dégrèvement JA État</p> <p>Dégrèvement JA Collectivité</p>	<p>271</p>
<p>Références administratives : 760 80 021 035 116 116 E W</p>	<p><b>Montant de votre impôt</b></p>	<p><b>7481</b></p>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R\*190-1 et R\*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre et l'explication de vos droits en la matière, en consultant [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : [donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr). En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.